



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II
À S.E. L'AMBASSADEUR DE LA JAMAÏQUE,
S.E. Mme MIGNONETTE PATRICIA DURRANT***

Vendredi 22 janvier 1988

Votre Excellence,

1. J'ai le plaisir de vous souhaiter aujourd'hui la bienvenue à l'occasion de la présentation des Lettres qui vous accèdent comme Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la Jamaïque. Je suis convaincu que les bonnes relations qui existent entre votre pays et le Saint-Siège seront non seulement maintenues mais également renforcées au cours de votre mission diplomatique.

Je vous suis reconnaissant pour les aimables paroles que vous m'avez adressées à propos de mes efforts pour instaurer la paix et la justice au sein de la famille humaine et je vous remercie également pour les bons vœux que vous m'avez transmis de la part du gouvernement et de la population de la Jamaïque. Dans un monde toujours plus interdépendant où les espérances de l'humanité et les dangers qui la menacent ont tellement d'ampleur que le Saint-Siège s'efforce de promouvoir une entente et un dialogue à l'échelle internationale qui seront basés sur les valeurs humaines fondamentales que tous ont en partage comme enfants de Dieu créés à son image et ressemblance.

2. A une époque qui offre de grandes possibilités pour le développement technique, social, culturel et économique, il faut que les nations ne perdent pas de vue le fait que les progrès doivent être fondés moralement et poursuivis de manière éthique s'il s'agit d'instaurer un développement qui corresponde vraiment à notre dignité humaine. Si nous voulons jouir d'une vraie justice, alors il faut qu'il n'y ait aucune nation et aucun peuple qui soient privés des bonnes choses que, grâce aux dons de Dieu, nous pouvons produire pour le bien de l'humanité. Si nous voulons jouir d'une paix authentique, il importe de n'exclure aucune nation ou population de la participation à la vie

sociale, politique et économique de la famille humaine.

3. De même, si les nations veulent se mettre à l'abri des destructions de la guerre et se libérer des menaces de guerre, et encore éviter les charges économiques provoquées par une production excessive et par un commerce abusif des armes, il faut qu'elles apprennent d'abord comment vivre en paix à l'intérieur de leurs propres frontières et avec les autres pays. Il importe aussi d'éviter que des discussions ou contestations possibles dans une région ne plongent une autre région du monde dans une explosion de violence insensée ou ne l'entraîne au sacrifice d'importantes ressources humaines et économiques qui pourraient avantageusement être employées autrement.

4. Votre mission diplomatique est au service d'une plus grande entente et d'une plus grande coopération humaines. Vous représentez les intérêts de votre pays au sens le plus large du terme; la population de la Jamaïque désire la paix, un partage juste et équitable des bénéfices économiques du monde, et une voix au sein de la famille des nations, le respect universel de la vie et de la dignité humaine. La devise nationale de la Jamaïque à laquelle vous vous êtes référée «Out of Many One People», ne sert pas seulement à évoquer le besoin d'édifier et de préserver l'unité, mais aussi à entraîner la population à se présenter au monde comme un exemple d'harmonie sociale basée sur le respect mutuel.

5. J'ai noté avec plaisir ce que vous avez dit au sujet de la contribution positive de l'Église catholique en Jamaïque pour l'édification de la vie nationale, particulièrement dans les domaines de l'éducation, de la santé et du bien-être social. En apportant par les paroles et les actes, un fidèle et dynamique témoignage à l'Évangile, l'Église interpelle ses membres et tous les peuples de bonne volonté pour qu'ils recherchent la justice et tendent à vivre un amour mutuel, une réconciliation et une entente réciproques, afin d'assurer un avenir toujours meilleur pour la population de la Jamaïque et pour l'humanité entière. L'Église s'efforce constamment de se rénover à la lumière de sa mission et à tirer sa vigueur de la vision de ce que son Divin Fondateur et Seigneur lui a ordonné d'accomplir.

En agissant ainsi, elle rend aussi témoignage des bases profondément morales et religieuses sur lesquelles les nations doivent être bâties si elles veulent renouveler leur vision et le sens de leur projet en respectant dûment le bien commun ainsi que la dignité et les droits fondamentaux de chaque personne.

Pour conclure, Votre Excellence, je veux vous assurer, au moment où vous allez entreprendre l'exercice de vos responsabilités, que vous pouvez compter sur la pleine coopération et tout le soutien du Saint-Siège. Je veux vous assurer également de mes ferventes prières pour vous-mêmes et pour votre mission. Puisse la Jamaïque prospérer avec l'aide de Dieu et servir d'exemple à tous ceux qui cherchent un monde plus humain et plus pacifique.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.9 p.14.*

© Copyright 1988 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana